

NOTICE DE SECURITE

L'administration prenant position vis-à-vis des contraintes bâtementaires et techniques de sécurité applicables afin d'instruire le dossier de sécurité pour lequel la notice de sécurité est un document technique de référence pour la mise en conformité et la réalisation de travaux concernant les ERP et les IGH.

ACM-FSI-FORMATIONS vous propose la rédaction de la notice qui permet de définir les risques, les dispositions réglementaires applicables, les opérations et actions à réaliser afin de garantir la conformité du projet.

Pour mémoire, la Loi SPINETTA de 1978 interdit à l'organisme agréé (contrôleur technique), la rédaction des notices de sécurité.